



Conditions générales de vente et modalités d'inscription individuelle

1^{ère} étape : la préinscription

Les préinscriptions aux formations sont enregistrées par ordre d'arrivée. Pour se préinscrire, remplir le bulletin d'inscription individuelle téléchargeable sur le site : <http://saintmarsergo.e-monsite.com/pages/le-cabinet-saint-mars-ergo/formation.html>

Afin de le remplir et de l'envoyer à :

Saint Mars Ergo, 38 C rue du 3 août 1944, 44850 Saint Mars du Désert

2^{ème} étape : la confirmation du financement par le stagiaire et/ou l'employeur

La préinscription ne sera définitive qu'à réception du bulletin d'inscription complété accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du prix de la formation. A défaut, la place sera proposée aux inscrits sur liste d'attente. Un délai de rétractation de 10 jours est accordé après une confirmation de financement.

Dans le cas d'annulation de la part de Saint Mars Ergo :

En cas de force majeure, si Saint Mars Ergo doit reporter l'action de formation, une nouvelle date est proposée et une nouvelle convention établie.

Dans le cas d'annulation de la part du stagiaire :

- 1 mois avant la date de l'action de formation, une somme forfaitaire de 30% sera retenue par Saint Mars ergo
- 15 jours avant la date de l'action de formation, une somme forfaitaire de 60% sera retenue par Saint Mars Ergo
- En dessous de 10 jours, le stagiaire ne peut réclamer de remboursement même partiel de l'action de formation.

Ces règles sont applicables sauf cas de force majeure dûment justifiée (maladie, maternité, décès), où les acomptes seront remboursés par Saint Mars Ergo au stagiaire. Tout désistement doit parvenir par écrit à Saint Mars Ergo avec un justificatif.

Saint Mars Ergo s'engage à ne pas diffuser des informations relatives à sa base de données stagiaire, sans accord préalable de leur part.



3ème Etape : La confirmation du stage par Saint Mars Ergo

Une convention de formation sera envoyée par email au stagiaire, au plus tard 45 jours avant la date de début de formation. A cette convention seront joints :

- Une convocation précisant le matériel éventuel à apporter.
- Un déroulement détaillé
- Un plan d'accès

Les repas, l'hébergement ne sont pas à la charge de Saint Mars Ergo, mais les repas peuvent être pris sur place (cuisine avec frigo et micro-onde à disposition).

Le lieu de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

4ème étape : réalisation de la formation et attestations

Les formations sont dispensées en français, en présentiel. Nous disposons dans nos locaux de pièces adaptées aux formations. Des documents pédagogiques sont transmis pendant la formation et après la formation.

Une attestation de présence est envoyée au stagiaire après la formation, sous réserve que la feuille d'émargement ait été dûment signée.

En fin de formation, une attestation de fin de formation est remise par le formateur à chaque participant après validation de l'évaluation post-formation.

5ème étape : facturation

Une facture sera envoyée à l'issue de la formation. Les tarifs indiqués ne sont pas assujettis à la TVA.

Le règlement de la facture devra intervenir à réception :

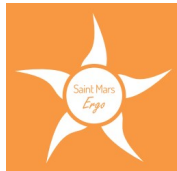
- soit par chèque (faire figurer le N° de facture au dos du chèque)
- soit par virement (faire figurer le N° de facture en objet du virement).

Toute formation entamée est due.

Conditions générales de vente et modalités de formation sur site

Les formations sur site s'adressent aux professionnels issus d'un même établissement. Une convention de formation unique en intra-établissement sera établie.

Les modalités d'inscription individuelle seront appliquées aux formations sur site : les établissements publics doivent transmettre un bulletin d'inscription et une attestation de prise en charge et les établissements privés doivent transmettre un bulletin d'inscription et un chèque d'acompte dont le montant sera fixé par Saint Mars Ergo.



Les formations sur site concernent soit une formation sur liste proposée soit une demande sur un thème particulier, sur demande à saintmarsergo@yahoo.com ou au 07 8320 23 20. Un devis et une proposition de programme seront adressés. Le devis comprend les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration du formateur. Les devis n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration des stagiaires ni les frais éventuels de locaux.

Dès confirmation du financement de la formation, le devis signé sera transmis à Saint Mars ergo par voie postale au 38 C rue du 3 août 1944, 44850 Saint Mars du désert. Ce devis sera accompagné des informations logistiques et administratives nécessaires à Saint Mars Ergo :

- Adresse du lieu de formation et périodes de formation souhaitée
- Coordonnées du référent sur place en charge de l'accueil des stagiaires
- Vérification des contraintes matérielles de la formation -mise à disposition de locaux, tables, chaises, matériel spécifique...)
- Raison sociale et adresse de l'établissement signataire de la convention
- Nom, Prénom et fonction du signataire de la convention
- Liste des participants.

Adresse	Saint Mars Ergo 38 C rue du 3 août 1944 44850 Saint Mars du Désert
Mail	saintmarsergo@yahoo.com
Téléphone	07 83 20 23 20
Correspondant de l'organisme de formation	Marie Jaffrès-Delassalle
Organisme de formation enregistré sous le N° 52440853344 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État	

